Bureau du taxi de Montréal
Élection 2019

ÉVÉNEMENTS	DATES
Avis d'élection – envoi postal (90e jour)	15 mars
Date de référence pour posséder la qualité de candidat et d'électeur (70e jour)	4 avril
Dernier jour pour produire : - une résolution nommant un représentant de la corporation - une procuration désignant le cotitulaire qui sera inscrit sur la liste électorale (70e jour)	4 avril
Dépôt de la liste électorale au greffier par le Bureau du Taxi (50e jour)	24 avril
Premier jour pour produire une déclaration de candidature (45e jour)	29 avril
Dernier jour pour produire une déclaration de candidature (34e jour)	11 mai
Avis public du scrutin – envoi postal (20e jour)	24 mai
Clôture du scrutin	Jeudi 13 juin
Dépouillement et recensement des votes	14 juin
Proclamation d'élection	14 juin
Séance du conseil d'agglomération – nomination d'autres membres du conseil d'administration du BTM	20 juin
Entrée en fonction des membres élus[1]	24 juin

2019.01.17
Pâques : 21 avril

[1] Fixée le deuxième lundi suivant la date de clôture du scrutin – historiquement, on fait en sorte que ce soit le lundi suivant la séance du conseil d'agglomération du mois de juin.